

Trait d'union avec la MSA

Pour protéger votre peau, adoptez les bons réflexes de prévention

En tant que première barrière du corps contre les agressions externes, la peau est exposée à tous les dangers, la MSA des Charentes vous encourage à la protéger.



© ASS - Santé

Usage de produits phytosanitaires, contact régulier avec les animaux, expositions solaires intensives, les particularités des activités professionnelles agricoles exposent la peau à de nombreux risques. Pourtant, il suffit de quelques gestes pour limiter les conséquences de ces risques sur la santé.

Vous travaillez en extérieur ?

L'exercice d'une activité en extérieur expose la peau aux

dangers des rayons ultraviolets (UV) du soleil. À trop forte dose et en continu, ils peuvent être à l'origine du vieillissement prématuré de la peau et de lésions cutanées bénignes ou malignes.

Quelques gestes simples et adaptés suffisent pour limiter les conséquences de ces risques :

- portez des vêtements couvrants (tee-shirt à manches longues, casquette, lunettes de soleil...);
- appliquez une protection so-

laire adaptée à votre type de peau en renouvelant l'opération fréquemment ;

- faites examiner, régulièrement, votre peau chez un médecin. Le changement d'aspect d'un grain de beauté, l'apparition d'une tache brune peuvent être des signes précurseurs d'un cancer cutané. Si vous repérez une tache suspecte sur votre peau ou si vous présentez certains facteurs de risque, consultez votre médecin traitant ; il vous orientera vers un dermatologue.

Vous utilisez certains produits dangereux ou toxiques ?

La peau est une barrière poreuse face aux divers produits chimiques. Elle est une structure d'échanges indispensable avec le milieu extérieur, mais peut aussi favoriser l'absorption de produits chimiques. Ces derniers peuvent avoir un effet irritant ou sensibilisant à l'origine de maladies cutanées pouvant devenir de plus en plus gênantes. Après pénétration cutanée, les produits peuvent diffuser dans l'organisme et provoquer des allergies, voire des maladies graves. Certains produits chimiques provoquent une hypersensibilisation aux rayons du soleil, favorisant ainsi les coups de soleil mais aussi les cancers de la peau, les mélanomes. Il est donc indispensable de porter un équipement de protection adapté (combinaison, gants, bottes adaptés) lors de l'utilisation de produits dangereux ou toxiques, afin d'éviter tout

contact avec la peau, mais aussi de se protéger du soleil.

Vous êtes en contact avec les animaux ?

Parce que vous travaillez avec des animaux, votre peau peut être en contact avec certains agents pathogènes qui ont la capacité de pénétrer dans votre organisme, comme le virus de la rage ou le bacille du tétanos. En cas de blessure au contact d'un animal, il convient de nettoyer et de désinfecter consciencieusement la plaie sans attendre, même si elle est minime. De même, lorsque vous soignez des animaux malades, il est impératif de porter des équipements de la protection individuelle (EPI) : gants, masques, blouses..., ceci afin d'éviter de vous contaminer ou de contaminer d'autres animaux par transmission.

Plus d'informations sur www.msadescharentes.fr.

« Sur internet aussi, la MSA a le sens du service ! »

Sur www.msadescharentes.fr, la MSA reste au plus près de ceux qu'elle protège.

Avec « Ma MSA en ligne », pro et perso, vous accédez facilement à l'information qui vous intéresse et gérez votre dossier, 7 jours sur 7, depuis « Mon espace privé ». Le site Internet MSA est actualisé tous les jours.

Face à une législation parfois complexe et qui change sou-

vent, la MSA s'efforce de traduire, de manière simple et pratique, vos droits pour vous aider à effectuer vos démarches.

Gérer son activité professionnelle

« Mon espace privé », votre espace personnel et sécurisé, permet d'accéder à l'ensemble des

services en ligne en lien avec votre activité professionnelle. Vous pouvez effectuer vos déclarations, imprimer vos attestations, payer vos factures. Vous gagnez également du temps en consultant, en ligne, vos derniers règlements et documents échangés avec la MSA.

Gérer son dossier personnel

« Mon espace privé », c'est également une information com-

plète sur tous les aspects de votre protection sociale : Santé, Famille, Retraite, Logement...

La MSA vous propose une gamme de services en ligne répondant à vos attentes :

- Santé, invalidité : notifications de remboursement, carte Vitale, aide à la complémentaire, attestations de droits ...

- Famille, logement : demande d'aides et de prestations, déclarations de ressources...

- Retraite : préparer et demander sa retraite.

Vous êtes en mesure également de déposer vos documents en ligne.

Une assistance internet

En cas de difficultés lors de votre connexion ou pour utiliser un des services en ligne proposés dans votre espace internet privé, une assistance téléphonique gratuite est à votre disposition du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

© OA - MSA

Appelez le 09 69 39 91 17.

Echos

MSA

Pour une relation de qualité, on s'engage !

Répondre clairement à vos demandes, faciliter l'accès à l'information aux personnes en situation de handicap... Nous agissons pour vous de façon responsable. Et vous, vous vous engagez à nous signaler les changements de votre situation et à rester courtois dans nos échanges.

Internet

Voyager en Europe en toute tranquillité

Votre enfant part à l'étranger ? Trois semaines avant son départ, pensez à demander en ligne sa Carte européenne d'assurance maladie. Valable 2 ans, elle atteste de ses droits et permet la prise en charge des soins dans certains pays de l'UE.

Santé

Protégez-vous contre les tiques !

Vous êtes travailleur forestier ou simple promeneur ? La morsure d'une tique peut provoquer la maladie de Lyme. Portez des vêtements couvrants, appliquez un répulsif et inspectez votre peau. En cas de doute, demandez conseil à votre pharmacien ou à votre médecin traitant.

La MSA
se réinvente
en ligne

